

# États généraux du droit de la famille et du patrimoine

patrimoine

dialogue

international

divorce

parentalité

contribution

**21e éd.**

**30-31  
JAN  
2025**

**MAISON  
DE LA CHIMIE  
PARIS**



**Guillaume BARBE,**  
Avocat au Barreau de Paris et Membre du Grevio au  
Conseil de l'Europe

**Ombeline MAHUZIER,**  
Présidente du Tribunal judiciaire de Colmar

**Anne SANNIER,**  
Avocate au Barreau de Paris

# COINS, RECOINS ET DIFFICULTÉS DE L'ORDONNANCE DE PROTECTION



# PLAN

Sous-titre

1

**LES COINS / LE CADRE JURIDIQUE DE L'ORDONNANCE DE PROTECTION**

2

**LES RECOINS ET DIFFICULTES / SUBTILITES ET NUANCES DANS SON APPLICATION**

Texte

3

**CONCLUSION / PROPOSITIONS DE REFLEXIONS**

Texte



# LES COINS : LE CADRE JURIDIQUE DE L'ORDONNANCE DE PROTECTION



# LES CONDITIONS D'OCTROI DE L'ORDONNANCE DE PROTECTION

Sous-titre

# LES CONDITIONS DE FORME

## • La voie de la requête

Les mentions obligatoires articles 54 + 57 CPC + article 1136-3 CPC

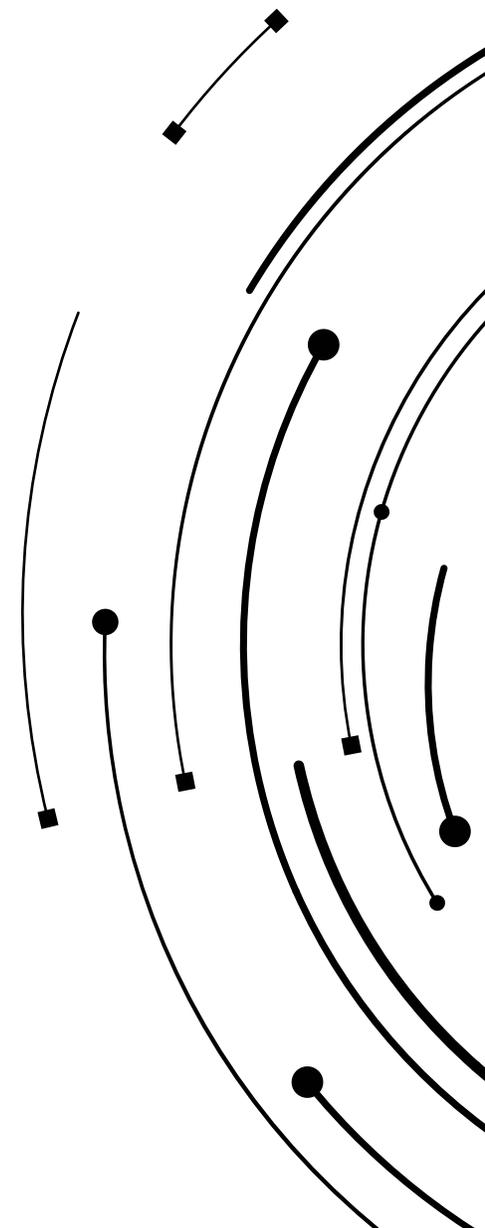
L'annexion des pièces à la requête Arrêt du 16 novembre 2022 n°21-15095

Le délai de signification de l'ordonnance fixant la date d'audience et ses modalités article 1136-3 CPC + article R93 CPP

La modification des mesures de l'ordonnance articles 515-12 + 1136-12 CPC

Imbrications des mesures fixées par décision au fond avec l'ordonnance de protection articles 1136-13 CPC et 1136-14 CPC

Dissimulation de l'adresse article 1136-5 CPC



# LES CONDITIONS DE FOND

## Les deux conditions cumulatives



La vraisemblance des violences

Les différents types de violences

L'appréciation souveraine du juge du fond

La vraisemblance du danger

L'aléa de cette condition

L'appréciation souveraine du juge du fond

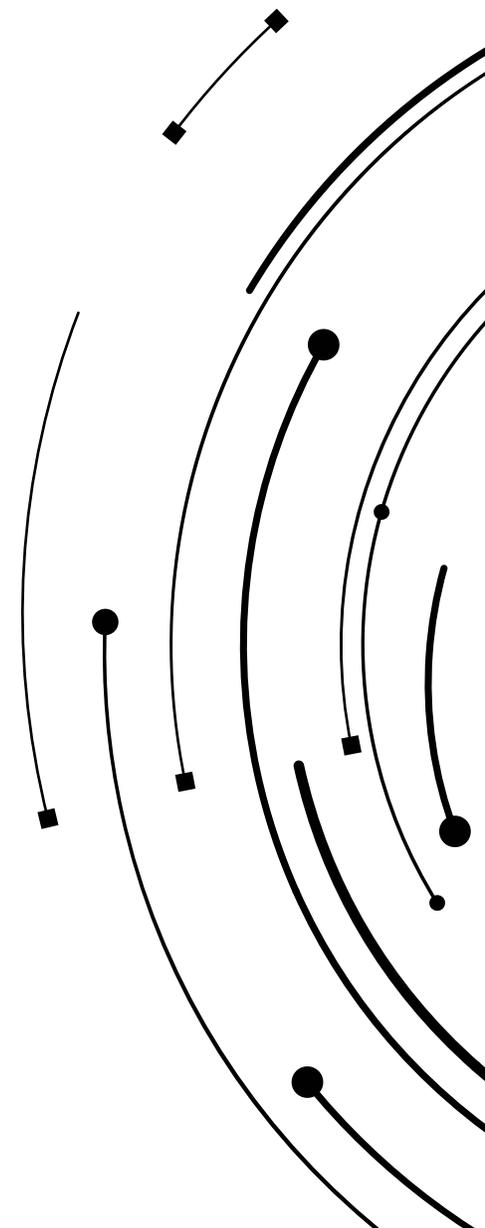
## LES BENEFICIAIRES DE L'ORDONNANCE DE PROTECTION

- Application stricte du texte

Le conjoint victime et  
notion de la  
cohabitation  
Arrêt du 6 mars 2024  
du 22-10245

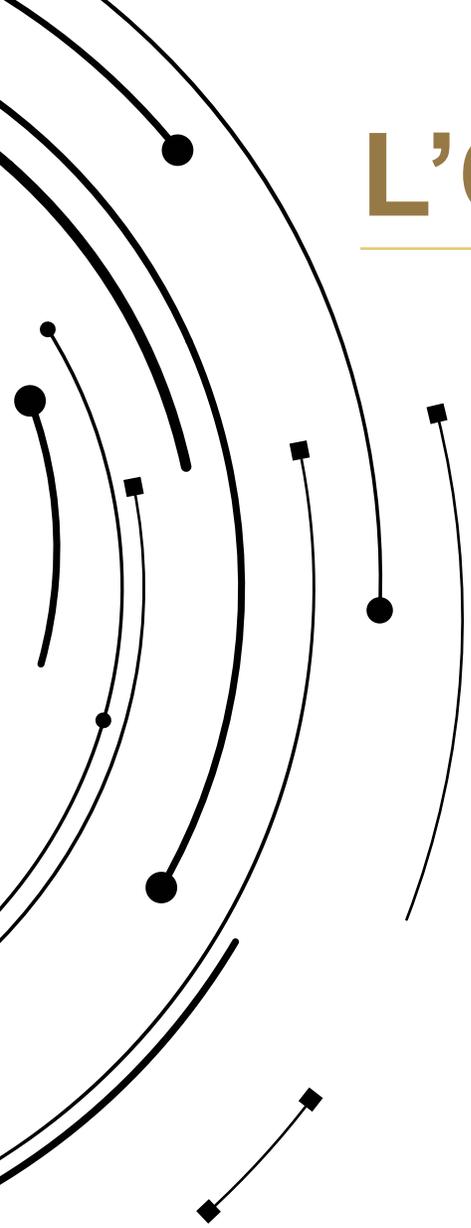
La personne majeure  
menacée de mariage  
forcé

L'enfant ?  
Arrêt du 23 mai 2024  
n°22.22.600



# L'OFFICE DU JUGE

---



## LA DEMANDE EN PREMIÈRE INSTANCE

- Oralité de la procédure article 1136-6 CPC

Les parties se défendent elles-mêmes, faculté d'être ou non assistées

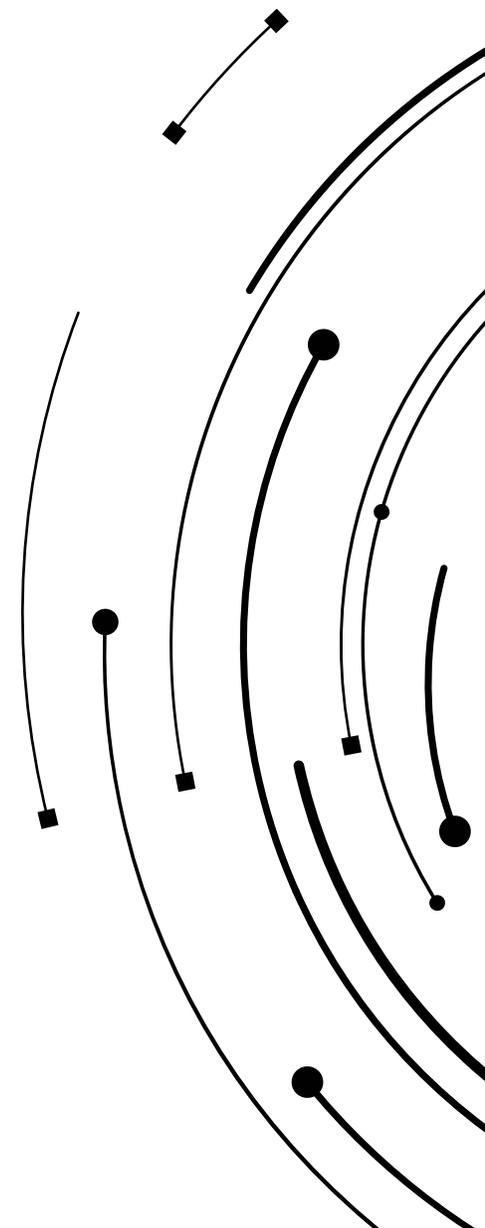
Le juge s'assure du respect du contradictoire

L'audition séparée (focus sur l'alinéa 5 de l'article 1136-6 CPC), la comparution personnelle

Délivrance de l'ordonnance de protection dans un délai de 6 jours

Le rôle du parquet

Les modalités de notification de l'Ordonnance de protection article 1136-9 CPC (principe et exceptions) et focus sur le dispositif de la décision





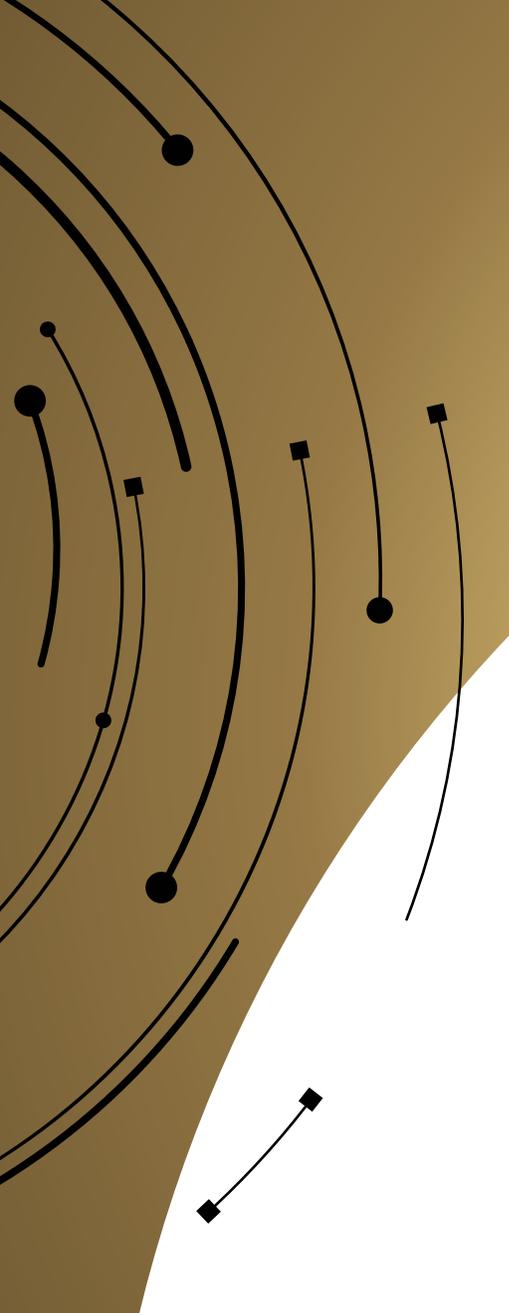
**LE DÉLAI DE 15 JOURS À COMPTER DE LA NOTIFICATION DE LA DÉCISION**  
**LES MODALITÉS DE FORME DU RECOURS**  
**L'AVIS ET LE RÔLE DU PARQUET GÉNÉRAL**

# LA DUREE ET LES MESURES DE PROTECTION DE L'ORDONNANCE DE PROTECTION

La durée de validité de l'ordonnance

Le renouvellement de l'ordonnance

La mesure provisoire de protection immédiate



**LA DURÉE D'UNE ANNÉE Désormais Article 1136-7 CPC**

**LE RENOUVELLEMENT DES MESURES ARTICLES 1136-13 ET 1136-14 CPC**

**L'ORDONNANCE PROVISOIRE DE PROTECTION IMMÉDIATE  
ARTICLE 515-13-1 CPC**

# LES MESURES D'ORDRE PENAL

Article 515-11 alinéa 1 à alinéa 2 ter

L'interdiction de contact

Le bracelet anti-rapprochement

L'obligation de motivation spéciale du juge

# LES MESURES D'ORDRE CIVIL ARTICLE 515-11 ALINEA 3 À 5

Le logement

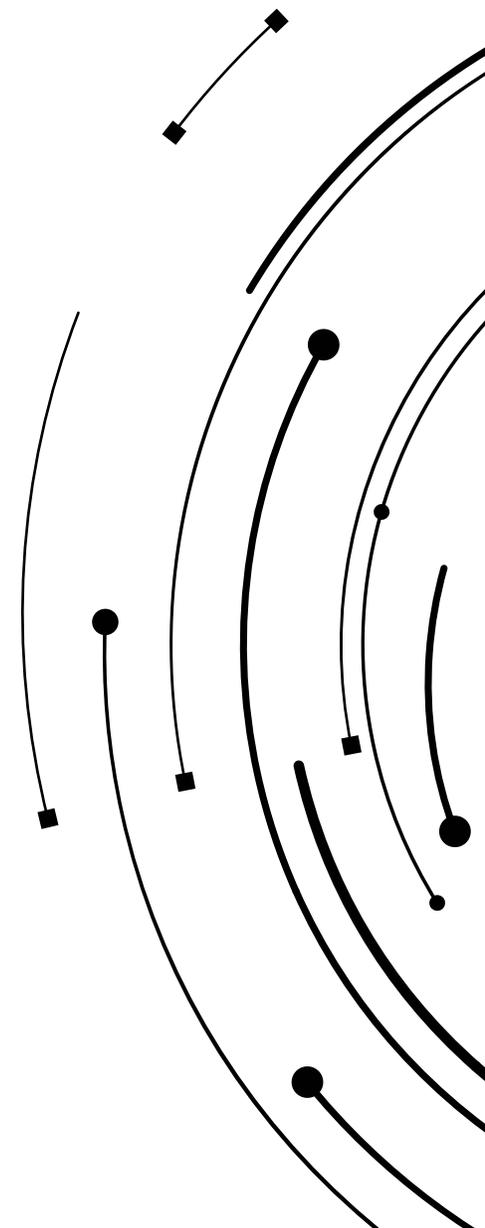
Mesures financières

Modalités d'exercice de l'autorité parentale (Ex de l'AP, résidence)

Modalités DVH : Les points rencontre

CEE/ARIPA

Points de vigilance sur l'obligation de motivation spéciale du juge



# LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

## Article 515-11 alinéa 6 et 7

Prise en charge sanitaire sociale ou psychologique ou stade de responsabilisation

Autorisation de dissimulation et election de domicile chez l'avocat ou auprès du procureur de la République

Désormais de 12 mois

Admission provisoire à l'aide juridictionnelle

Présentation d'une liste de personnes morales qualifiées susceptibles d'accompagner durant toute la durée de l'OP

## LES REFLEXES SOCIAUX ET TRANSVERSAUX



L'accès au logement social  
article L 441-1 du CCH  
alinéa g



Le déblocage anticipé de  
l'épargne salariale : décret  
du 4 juin 2020



La solidarité et le bail  
d'habitation : loi Elan article  
8-2 de la loi du 6 juillet 1989  
n°89-462



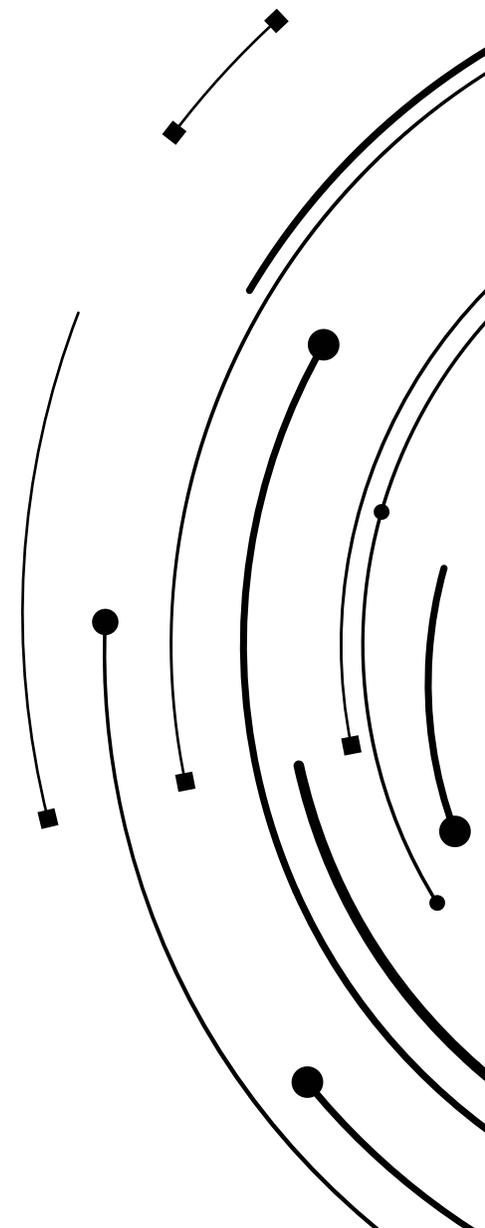
La pension de réversion  
sous réserve de l'absence  
de condamnation à certaines  
infractions pénales



Le titre de séjour :  
renouvellement de droit  
article L 313-12 Ceseda ,  
retrait carte de résident  
impossible



Le pack nouveau départ : Loi  
n° 2023-140 du 28 février  
2023



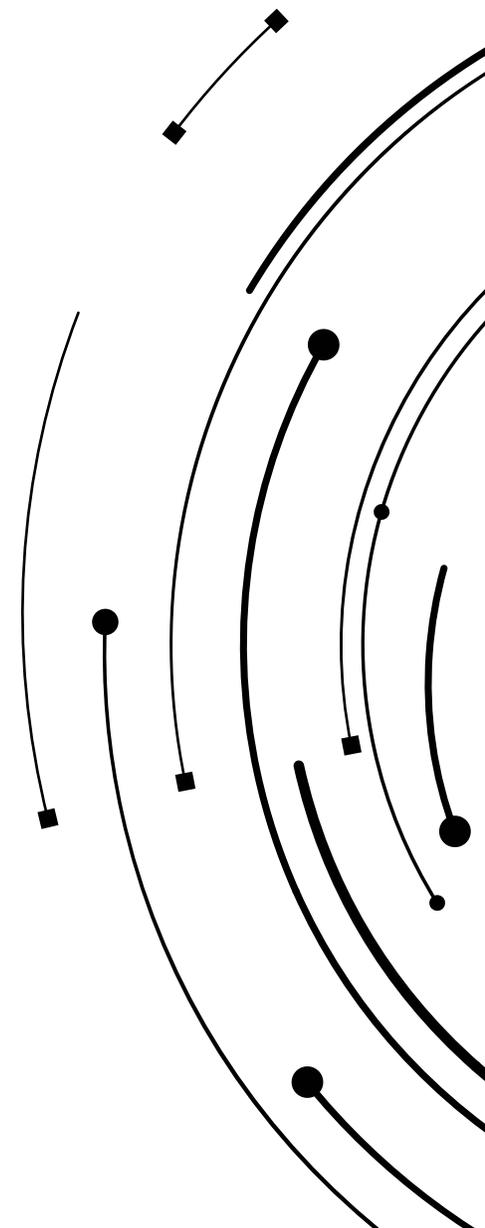


# LES RECOINS ET LES DIFFICULTES : SUBTILITES ET NUANCES DANS SON APPLICATION

FOCUS SUR LA PERTINENCE DES PIÈCES A COMMUNIQUER AU  
SOUTIEN DA LA DEMANDE OU EN DEFENSE

Panel des pièces à  
communiquer

Rappel des modalités  
essentiels sur le régime  
de la preuve



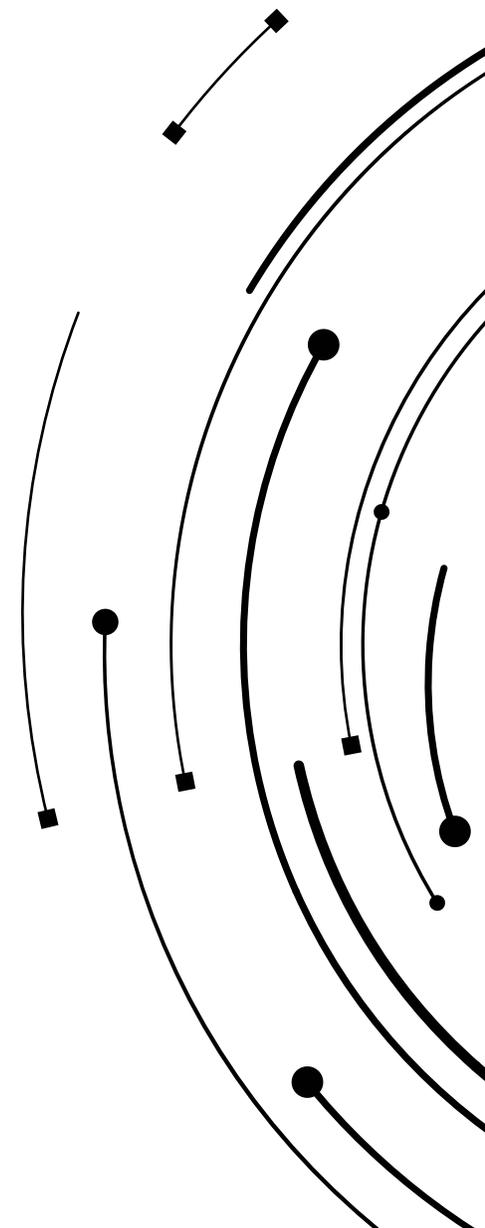
# L'IMPACT SUR LES PARTIES



Les conséquences juridiques et psychologiques pour la demanderesse d'un refus d'ordonnance de protection



Existe-t-il des gardes fous à des demandes qui seraient dévoyées ?



## LES DIFFICULTÉS RÉCURRENTES REPÉRÉES DANS LA PRATIQUE

L'organisation de l'audience : la signification de l'ordonnance fixant la date, le délai

La demande de renvoi

L'audition séparée

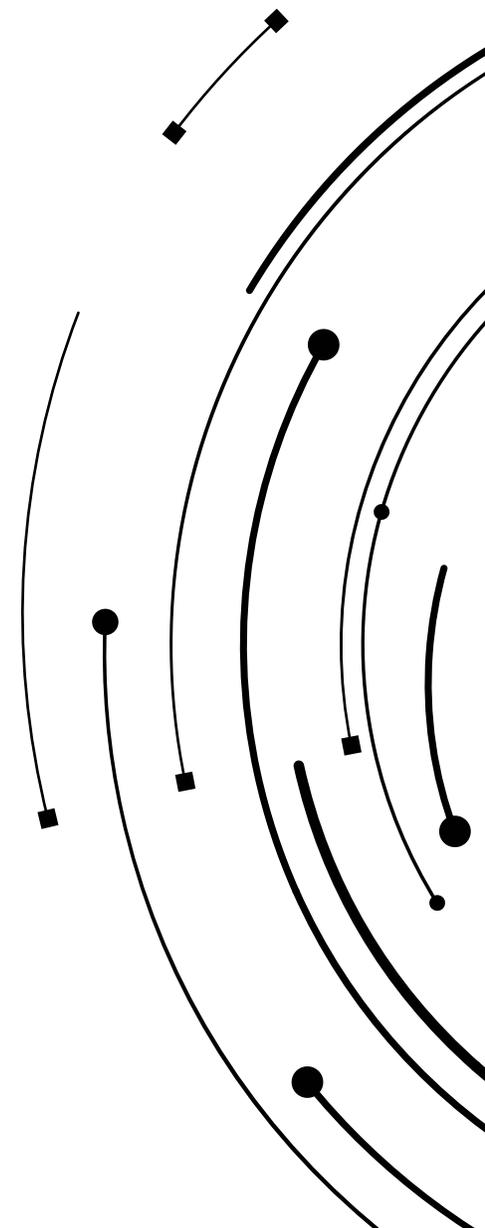
L'avis du parquet

Le respect des règles classiques de procédure (le contradictoire et l'exercice des droits de la défense)

La recevabilité des pièces communiquées et l'administration de la preuve

Point de départ du délai d'appel

La place dans les écritures et la plaidoirie des notions d'emprise et de contrôle coercitif



# LES DIFFICULTES LIEES A LA TRANSVERSALITE DES DOSSIERS



L'ARTICULATION DES PROCEDURES (Pôles Vif, copie des procédures)

LES LIMITES REPEREES DANS LES TEXTES ACTUELS

# CONCLUSIONS

## PROPOSITIONS ET REFLEXIONS

